



Clichy le 1er mars 2019,



AMENAGEMENTS RÉGLEMENTAIRES MARS 2019

1. Modification du programme du Championnat de France JUNIORS à DUNKERQUE

Le 50 dos messieurs (jour 1) prend la place du 100 papillon messieurs (jour 2) et inversement.

mardi 12 mars 2019	mercredi 13 mars 2019
100 papillon messieurs	100 dos dames
100 brasse dames	50 dos messieurs
100 brasse messieurs	50 papillon dames
400 nage libre dames	100 nage libre messieurs
1500 nage libre messieurs	1500 nage libre dames

2. Courses complémentaires au Championnat de France JUNIORS à DUNKERQUE

Deux courses complémentaires sont autorisées pour ces championnats. Il apparaît que certaines épreuves sont peu pourvues en terme de qualifiés. Cette disposition ambitionne de corriger cette situation.

3. Ajustement de l'organisation des finales au Championnat de France JUNIORS à DUNKERQUE

Si le nombre d'engagements pour une épreuve est inférieur à 24, la finale C de cette même épreuve ne sera pas disputée.

Le décompte des engagements sera bien effectué par épreuve, selon les catégories définies pour la compétition, à savoir :

- décompte du nombre d'engagements sur chaque épreuve pour les JUNIORS 1-2,
- décompte du nombre d'engagements sur chaque épreuve pour les JUNIORS 3-4.

4. Ajustement de l'organisation des séries des 1500 et 800 nage libre, Dames et Messieurs au Championnat de France JUNIORS à DUNKERQUE et au Championnat de France Elite à RENNES.

L'ordre des séries de ces courses sera inversé. Nous commencerons par la plus rapide jusqu'à la moins rapide. La confrontation sera ainsi directe ET indirecte (les nageurs dans les séries « plus lentes » auront connaissance des temps des nageurs des séries plus rapides) pour l'accès aux finales A des lendemains.